

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026 - 39

Séance du vendredi 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six et le 05 juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Madame Marie Laure MAIORE a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	14
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	05
		Absents :	0

Membres présents : BALDOVINI Antony-François, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean, Claude, GIULY Martin, LAMOUREUX Sophie, LUCIANI Dominique, MAIORE Maria-Laura, MANENTI Grégory, MERMET Jacques, PIRAS Maria-Antonietta, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ-RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence, VALERY Gérard.

Membres représentés : CLET-DAVID Pascale (Pouvoir à Jeanne RAMAZOTTI), DE LA MATA Clara (Pouvoir à Patrick CHEYNET), GALINDO Margaux (Pouvoir à Sophie LAMOUREUX), LESCHI Jean, Christophe (Pouvoir à Jean Claude FRANCESCHI), LUCIANI Jean-Emmanuel (Pouvoir à Grégory MANENTI)

Membres absents :

Date de la convocation : 28 mai 2026

Date d'exécution : 08 juin 2026

Date d'affichage : 09 juin 2026

OBJET : ACQUISITION DE MATÉRIEL TECHNIQUE - ÉPAREUSE

Le président expose que la commune souhaite poursuivre l'amélioration de son niveau d'équipement afin de lui permettre de mener à bien ses missions de service public et de gagner en autonomie et en efficacité et que dans ce cadre, elle envisage de faire l'acquisition d'une épareuse destinée à équiper le service voirie.

Il présente au conseil le devis établi par la SARL SOCODIMAT pour la fourniture d'une épareuse SMA FELINE 450 S munie d'un bras avancé pour un coût HT qui s'établit à la somme de 24 698 €.

Il précise que cette acquisition est susceptible d'être financée par la Collectivité de Corse à hauteur de 70 % au titre du PACTE Paese Vivu - Domaine d'intervention 10 « Equipement des communes, des EPCI et des syndicats de communes ».

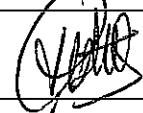
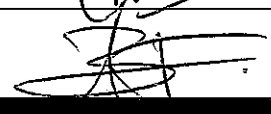
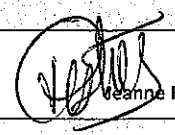
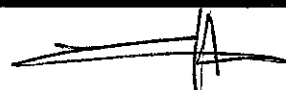
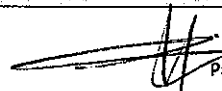
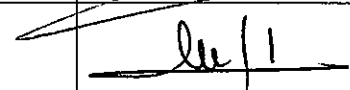
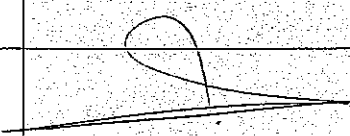
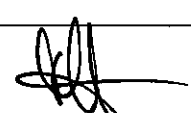
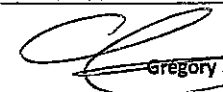
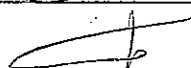
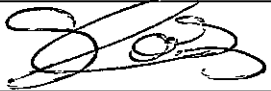
Le président propose au conseil municipal d'approuver l'acquisition du matériel dont il s'agit ainsi que le plan de financement de cette opération qui s'établirait ainsi qu'il suit :

Financier	Taux	Montant hors taxe
Collectivité de Corse	70 %	17 289, 00 €
Commune	30 %	7 409, 00 €
TOTAL	100 %	24 698, 00 €

* * *

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition du président par 15 voix pour et 04 abstentions (Laurence TADDEI, Célia SAEZ RICCIARDI, Dominique LUCIANI, Martin GIULY) et approuve le projet d'acquisition d'une épareuse SMA FELINE 450 S auprès de la SOCODIMAT pour un coût de 24 698 € HT ainsi que le plan de financement de cette acquisition.

Délibération n° 2026 – 39 : ACQUISITION DE MATÉRIEL TECHNIQUE - ÉPAREUSE

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI Jean, Claude Maire Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI Jeanne Première adjointe Pouvoir à	X				
BALDOVINI Antony-François Deuxième adjoint Pouvoir à	X				
CLET-DAVID Pascale Troisième adjointe Pouvoir à J. RAMAZOTTI	X				 Jeanne RAMAZOTTI
CHEYNET Patrick Quatrième adjoint Pouvoir à	X				
DE LA MATA Clara Cinquième adjointe Pouvoir à Patrick CHEYNET	X				 Patrick CHEYNET
VALERY Gérard Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LESCHI Jean, Christophe Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MAIORE Maria-Laura Conseillère municipale Pouvoir à	X				
LUCIANI Jean-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à G. MANENTI	X				 Grégory MANENTI
PIRAS Maria Antonietta Conseillère municipale Pouvoir à	X				
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LAMOUREUX Sophie Conseillère municipale Pouvoir à	X				
GALINDO Margaux Conseillère municipale Pouvoir à S. LAMOUREUX	X				 Sophie LAMOUREUX
GIULY Martin Conseiller municipal Pouvoir à			X		
LUCIANI Dominique Conseiller municipal Pouvoir à			X		
TADDEI Laurence Conseillère municipale Pouvoir à			X		
SAEZ RICCIARDI Célia Conseillère municipale Pouvoir à			X		

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,
Jean-Claude FRANCESCHI

